

MM. Laflamme et Jetté vendaient leurs terrains sur le canal Lachine à un profit de 150 pour 100 réalisant par cette jolie spéculation à même le Trésor Public un profit d'au-delà de \$44,000.

La corruption exercée par le gouvernement McKenrie a été si générale que le 26 avril 1877, il s'est vu dans l'obligation de passer un bill, appelé le bill de blanchissage pour écurer toutes les saletés qui souillaient la représentation nationale et exposaient plusieurs de ses membres à une amende de \$2000 par jour, pour chaque séance à la Chambre

Whitewashing bill.

L'appas des honneurs, des places et des émoluments a été aussi offert aux ministres et aux membres, en récompense de leur dévouement à la politique anti-nationale du chef McKenzie.

Sir A. A. Dorion, juge en chef, salaire.....	\$ 6000
L'Hon. D. A. MacDonald, Lient.-Gouv. d'Ontario.....	10000
L'Hon. Luc Letellier, Lient.-Gouv. de Québec.....	10000
L'Hon. Joseph Cauchon, Lt.-Gouv. de Manitoba.....	8000
L'Hon. David Laird, Lt.-Gouv. du Nord Ouest.....	7000
L'Hon. W. Ross, collecteur de Douanes.....	3000
Le juge Fournier.....	7000

Gouvernement de places.

M. Palmer proposa le 30 mars 1875 que le salaire des juges de la Cour Suprême fut de \$6000 au lieu de \$7000. Bien entendu que M. Laflamme qui aime les gros salaires et qui convoitait déjà une place de juge à la Cour Suprême, vota contre cette motion. (Votes et Délib., page 239)

Pour remédier à tous ces abus révoltants du patronage public, M. Ouimet, M. P., pour Laval, proposa à la Chambre le 16 avril 1878, de passer une loi pour empêcher un membre d'accepter une place, "à moins qu'il n'ait cessé six mois auparavant d'occuper un siège dans le dit Sénat ou Chambre des Communes du Canada." (Votes et Délib. page 236)

Motion Oui-met.

Quelques libéraux, comme MM. Blake et Holton ont voté pour la motion de M. Ouimet; mais il va sans dire que M. Laflamme qui vise à la place de juge du juge Taschereau à la Cour Suprême, aussitôt qu'il pourra l'avoir, a voté contre la proposition de M. Ouimet.

Les mêmes moyens d'adhésion ont été employés parmi les électeurs. On mit à la porte d'anciens serviteurs publics et on les remplaça par des partisans éprouvés. Les officiers que l'on ne pouvait convenablement traiter aussi rigoureusement furent mis à la retraite. En 1877, par exemple, le gouvernement avait 5 employés à la pension au-dessous de 40 ans, 7 entre 40 à 50 ans et 41 entre 50 à 60 ans. En tout, il avait 276 employés à la retraite, retirant \$113,028.49. (Comptes publics 1876-77, pages 97-104.)

Influence indue.

Pensions.

Enfin on créa toute de nouvelles places pour satisfaire les exigences toujours croissantes des amis. On donna des con-